

Présentation de l'ANSSI



Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information **créée en 2009**



Autorité nationale en matière de cybersécurité et de cyberdéfense



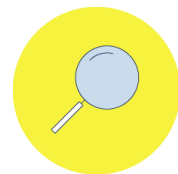
Service du Premier ministre placé sous l'autorité du Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (**SGDSN**)



Mission défensive (et non offensive)



Rôle : **protéger la Nation face aux cyberattaques**



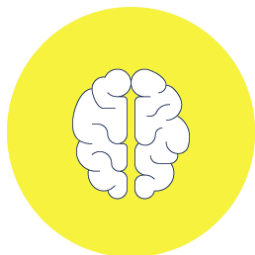
Cibles premières : **OIV** (opérateurs d'importance vitale), **OSE** (opérateurs de services essentiels) et **administrations**

Les principales missions de l'ANSSI



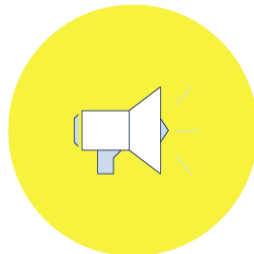
Défendre

les systèmes
d'information
critiques
et les victimes
de cyberattaques
d'ampleur



Connaître

l'état de l'art
de la
cybersécurité
et les menaces
du cyberspace



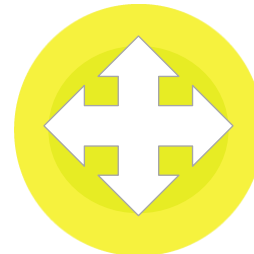
Partager

de la
connaissance, des
recommandations
et de l'expertise
en sécurité
numérique



Accompagner

l'écosystème
national et
international



Réguler

l'écosystème
national et
international

MesServicesCyber

Agissez pour votre cybersécurité !

Accédez gratuitement à un catalogue complet de services et ressources



Être sensibilisé



Se former



Sécuriser



Réagir



<https://messervices.cyber.gouv.fr>

MesServicesCyber

Le diagnostic Cyberdépart

Prenez votre Cyberdépart, en demandant un diagnostic cyber gratuit accompagné par un Aidant cyber

- **Rapide** : en 1h30 seulement
- **Simple** : dans vos locaux ou en visio.
- **Utile ! 6 recommandations prioritaires faciles à mettre en œuvre** pour se protéger contre les cyberattaques.

